

Délégations

Délégation aux questions de genre

Durant l'année sous revue, la délégation aux questions de genre s'est focalisée sur le travail et la formation continue dans différents groupes en dehors de la délégation. Il s'est agi en particulier de la protection de l'intégrité personnelle. Le résultat de cette enquête montre que les Églises réformées Berne-Jura-Soleure doivent développer une structure professionnelle pour prévenir, intervenir et indemniser qui de droit dans le domaine de l'atteinte à l'intégrité personnelle et des abus. C'est ce qu'il est prévu de faire en 2024.

■ *Renate Grunder, présidence*
Hanni Wyrtsch, administration
Annette Geissbühler
Matthias Zeindler

Délégation Compte rendu & information

La délégation a commencé l'année par un événement marquant : le 31 janvier, le Compte rendu sur les prestations d'intérêt général 2020/2021 a été remis au service compétent du canton de Berne. L'engagement multiforme de l'Église au sein de la société s'y trouve mis en évidence. En 2023, la délégation a concentré ses efforts sur la préparation des discussions politiques attendues, relatives aux contributions cantonales allouées aux Églises. Les efforts déployés dans la recherche de supports permettant de présenter de manière optimale les prestations de notre Église, souvent ignorées du grand public, ont généré des projets passionnants. Les résultats seront connus en 2024. Le dépôt d'une motion sur les impôts paroissiaux des personnes morales, qui sera soumise au vote du parlement cantonal en 2024, a également retenu l'attention de la délégation. Ces développements politiques montrent combien la discipline « information » est décisive pour notre Église nationale.

■ *Judith Pörksen Roder, présidence*
Jan Gnägi, administration

Ursula Marti
Markus Dütschler
Manuel Gloor
Kurt Hofer
Mathias Tanner
Christian Tappenbeck
Roger Wyss

Délégation Jura-CER

La délégation Jura-CER est non seulement responsable de la préparation des affaires de l'assemblée générale de la Conférence des Églises réformées de Suisse romande (CER), mais aussi des relations avec l'arrondissement ecclésiastique du Jura et l'Église réformée évangélique de la République et Canton du Jura. Au cours de la période sous revue, l'avenir de la paroisse de Moutier a donc à nouveau constitué un thème central. La paroisse englobe, outre la ville de Moutier, les villages de Belprahon, Perrefitte, Roches, Elay et La Scheulte. Ce regroupement remonte à près de cinq siècles, puisque la paroisse de Moutier a été fondée en 1531 et comprenait déjà à l'époque, outre la ville de Moutier, les villages de Belprahon, Perrefitte et Roches. Lors de l'assemblée de paroisse du 12 décembre, les membres de la paroisse ont exprimé un oui unanime en faveur de la poursuite de cette histoire. Lors du transfert de la ville de Moutier dans le canton du Jura, il est donc prévu de créer une paroisse transfrontalière composée des actuelles communes municipales. Il s'agit d'appliquer un modèle qui a fait ses preuves sur le territoire des Églises réformées Berne-Jura-Soleure. De fait, il existe déjà des paroisses transfrontalières entre les cantons de Berne et de Fribourg (Ferenbalm, Chiètres et Morat) ainsi qu'entre les cantons de Berne et de Soleure (Messen et Oberwil b. Büren). Comme l'année précédente, la communication de la CER a constitué un thème important au cours de la période sous revue. Par exemple, la S.à r.l. Médias Réformés sera intégrée au nouveau département de la communication,

de même que la forme et le rythme de parution du magazine *Réformés* devront répondre aux besoins actuels. La fragilité de la situation financière a également suscité de nombreuses discussions.

■ *Philippe Kneubühler, présidence*
Andreas Mosimann, administration
Ueli Burkhalter
Judith Pörksen Roder
Silvano Keller

Groupe de contact Soleure

Au cours de l'année sous revue, les 29^e et 30^e réunions du groupe de contact de Soleure ont eu effectivement lieu. Le groupe de contact constitue une importante plate-forme d'échange entre le Conseil synodal et le synode d'arrondissement de Soleure. Barbara Fankhauser a été élue présidente du synode d'arrondissement de Soleure lors de l'assemblée du 7 novembre 2022 des délégués de ce même synode. Elle succède ainsi à Ruedi Köhli au sein du groupe de contact. Ce dernier en faisait partie depuis la 18^e réunion, en novembre 2017. À partir de la 12^e séance, en novembre 2014, le député au Synode Markus Müller a également participé aux séances en tant que délégué du synode d'arrondissement de Soleure. Il a quitté le groupe de contact au terme de la séance du 3 mai 2023. Ruedi Köhli et Markus Müller ont significativement contribué à ce que le synode d'arrondissement de Soleure et le Conseil synodal approfondissent davantage leur collaboration. Tous deux ont fait preuve d'un engagement sans faille envers le synode d'arrondissement de Soleure et ont contribué à entretenir de bonnes relations avec le Conseil synodal tout au long de ces années. Leurs départs ont été dignement célébrés à l'occasion d'un dîner pris en commun.

Lors de sa réunion de mai, le groupe de contact a notamment adapté son règlement interne. En particulier, le premier article concernant la composition a été

modifié, de sorte que la délégation du synode d'arrondissement de Soleure compte désormais une personne supplémentaire. Cela permettra à la vice-présidente du synode d'arrondissement de Soleure de participer aux séances dès 2024.

Des discussions ont été menées depuis longtemps concernant la prestation de services de communication fournis par les Églises réformées Berne-Jura-Soleure au synode d'arrondissement de Soleure. En 2023, la forme et l'étendue de cette collaboration ont pu être précisées aux niveaux stratégique et opérationnel, permettant ainsi aux deux partenaires concernés d'en tirer profit. Le processus pourra donc être lancé en 2024. Là encore, il s'agit de l'expression d'un partenariat et d'une coopération qui fonctionnent bien.

Lors des séances, les sujets relatifs à la gestion des nombreuses sorties

d'Église ainsi qu'aux interventions politiques concernant l'assujettissement des personnes morales à l'impôt paroissial ont également été abordés. La situation financière de certaines paroisses est extrêmement tendue et entraînera à plus ou moins long terme la prise de mesures radicales. Il faut entre autres tenter de contre-carrer cette tendance par des mesures de communication. En effet, nombreuses sont les personnes qui ignorent encore tout des activités des Églises.

■ *Renate Grunder, présidence*
Andreas Mosimann, administration
Judith Pörksen Roder
Sabine Anderegg
Barbara Fankhauser
Markus Müller
(jusqu'au 3 mai 2023)
Dorothea Neubert ■

BEA 2023 : présentation du chantier de la collégiale.

